

fil, fin ou gros, et une ouvrière habile produisait jusqu'à 2,400 aunes par jour.

De cette façon, une filieuse ordinaire filant 1,500 aunes de fil correspondant à peu près au n° 45 à 50 anglais actuel, pouvait gagner par jour 23 sols 6 deniers, le quart de fil de cette essence valant 50 sols et le prix de la matière première n'étant que de 3 sols. Au contraire, si le fil produit était plus gros et atteignait notre n° 25, par exemple, le prix du quart descendait à 30 sols et le gain quotidien de l'ouvrière n'était plus que de 10 sols environ. Les filieuses avaient donc intérêt à filer fin, et celles qui étaient assez habiles pour filer le fil à dentelle, qui ne pesait qu'environ 7 gr. 1/2 le quart de 3,000 aunes et valait 6 livres, celles-là gagnaient 3 livres par jour.

On conçoit que ces espérances habilement mises en jeu par le sieur Diot aient séduit le comité, qui décida de créer de suite une école de filature. Malheureusement le nerf de la guerre, l'argent, manqua, et, malgré toutes les démarches, on ne put rien arracher au gouvernement. Diot, voyant ces difficultés, réduisit ses prétentions et renonça à l'essai en grand qu'il avait proposé, il ne demanda plus qu'une subvention de 4 à 5,000 livres pour monter une plus petite affaire. Mais il était dit que la bonne volonté du comité aurait sans cesse été paralysée; dans son sein même surgit contre ses projets une opposition.

Le duc de Liancourt déclara avoir employé naguère le sieur Diot pour un essai de manufacture qu'il avait tenté dans ses terres, et, ajoutait-il, l'entreprise n'avait donné de résultats satisfaisants, que quand Diot ne s'était occupé que de filer, et non de tisser et de faire des étoffes; c'était, selon lui, un homme entêté, d'un caractère difficile et insubordonné. De plus, il était complètement inutile, disait le duc, de faire des expériences de filature, puisque cette industrie s'était élevée à une grande perfection en Flandre, en Picardie et en Bretagne, et que le gouvernement pourrait tirer de ces provinces d'excellentes filuses destinées à propager leur art dans le reste du royaume.

Cependant le comité s'était tellement avancé avec Diot qu'il ne put abandonner totalement son projet de manufacture: il fut un moment question de l'établir au faubourg du Temple, dans une ancienne caserne des gardes françaises; on acheta même six métiers à tisser et on acquit le concours d'un M. d'Angvilliers qui offrait 50,000 livres pour installer un établissement à Rambouillet.

L'opposition du duc de Liancourt eut ce résultat d'empêcher le comité de présenter son concours officiel à chaque tentative; il fut convenu cependant que chaque membre, à son corps défendant, pourrait s'intéresser à cette affaire. Dans la séance du 16 septembre 1786, la question revint en discussion, mais, sans doute pour ménager l'opinion de certains opposants, le sieur Diot n'est plus nommé et il ne s'agit plus alors que de son neveu Lefebvre, et de sa nièce, filleuse très habile. L'entreprise n'est plus présentée que comme une œuvre de bienfaisance, instituée pour soutenir un *artiste distingué*, très au fait des procédés de filature et de tissage des lins, batistes et autres toiles des fabriques de Lille et de Saint-Quentin. Les fonds nécessaires seront fournis par 30 actions de 300 livres chacune. Le but de la manufacture est d'arriver à fabriquer avec du lin des tissus qui n'ont été faits jusqu'à ce jour qu'en coton et en soie, satin croisés, ras de Saint-Cyr, busins, etc. Les 30 actions furent souscrites par 21 personnes, et l'on décida en même temps qu'on expérimenterait dans la même manufacture le procédé que venait d'inventer Berthollet pour le blanchiment des toiles.

Au moment où une nouvelle impulsion va sans doute être donnée dans notre pays à la culture du lin, grâce à l'invention de nouvelles machines qui permettront d'employer plus abondamment nos lins indigènes, il nous paraît intéressant de relater les efforts faits au siècle dernier pour développer cette culture et cette industrie si françaises. DELILLE.

« Malheureusement votre prose si souple, si spirituelle, ne réfute aucun des griefs que j'ai avancés; mais le jeu de mot si drôle que vous avez fait avec mon nom, mes arguments restent entiers. »

« Je vais essayer de répondre à vos vœux: »

« Votre journal a prétendu que l'artificier avait prévenu la municipalité, dans la matinée, par télégramme, qu'il lui serait impossible de tirer le feu d'artifice ce soir. »

« Je ne veux pas mettre en doute cette assertion; mais, si M. de Bar a envoyé ce télégramme, pourquoi était-il, le soir à 5 heures, boulevard de Paris avec une personne et son matériel? »

« On m'assure que c'est lui qui a tiré les feux d'artifices de Tourcoing et de Croix. Comment admettre que ce qui était irréalisable à Roubaix était possible dans ces deux localités voisines. »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Aucune de vos assertions n'est sérieuse, aucun de vos raisonnements ne tient debout. »

« L'administration a voulu escamoter la Fête Nationale, cela ne fait de doute pour personne; moins pour vous amis que pour vos adversaires. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

L'extérieur des bobines ou inversement. A cet effet, le fond de la cuve est muni d'un ajutage qui s'emmanche sur un tuyau relié à une pompe ou à un injecteur et la partie supérieure de la cuve est également mise en communication avec l'appareil de refoulement par un tube en forme de siphon. Suivant le sens dans lequel fonctionne le dit appareil, la circulation du liquide s'effectue de bas en haut et de haut en bas.

Une autre disposition consiste à superposer dans la cuve, des plateaux creux communiquant entre eux par un tube central. Ces plateaux sont encore munis de broches perforées pour supporter les canettes ou bobines et constituent avec le tube dont il vient d'être parlé un système de drainage, si le liquide est aspiré vers le bas ou au contraire, une canalisation centrifuge si l'on préfère chasser le liquide vers les couches extérieures des bobines.

Un troisième appareil se compose essentiellement d'un serpent horizontal, sur lequel sont implantées les broches perforées. La circulation se fait encore indifféremment, par l'intermédiaire du serpent.

En résumé, chaque bobine ou canette constitue un appareil à blanchir, ou à teindre, indépendamment les bobines n'ayant entre elles aucun contact, il ne peut se produire sur les fils ni barres, ni réserves.

SITUATION METEOROLOGIQUE. — Paris 17 juillet. — Les basses pressions persistent dans le nord de l'Europe; le minimum s'est transporté en Livonie, 700 mm. L'air de fortes pressions s'étend de la France; son centre est vers Rochefort, 767 mm. Dans ces conditions, le temps reste beau sur l'Europe occidentale. Toutefois, on doit signaler une baisse consignée vers Valentin, au nord du vent à l'ouest fraisissant.

Un centre de froid existait ce matin vers Paris. Le thermomètre marquait 24° à St-Maur, 12 au Mans et à Chartres, tandis qu'il indiquait 15 en Danemark, 18 Stockholm et 21 à Haparanda. Les extrêmes d'Europe étaient 18° en France, aux Hébrides et 25 à Gibraltar.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

M. Henri Deschamps, interprète autorisé du « groupe » qui aurait tant voulu manifester mercredi sur le Grand-Place, nous adresse la lettre suivante. Nous n'avons aucun motif pour lui en refuser l'insertion :

Roubaix, 17 juillet 1886.

Monsieur le Directeur-Gérant du Journal de Roubaix,

Vous m'avez fait l'honneur de reproduire dans votre journal la lettre et la protestation parues dans l'Echo du Nord du 15 juillet; vous les avez fait suivre de commentaires auxquels je désire répondre.

« Je tiens d'abord à vous faire remarquer que ni le Journal de Roubaix ni son directeur n'étaient en cause. »

« A part quelques adjectifs assez vifs, que j'ai été très-étonné de trouver sous votre plume, généralement plus courtoise, votre réputation est, au point de vue littéraire, dans une véritable prospérité; elle est pleine de finesse et d'humour. Je suis charmé de vous avoir procuré l'occasion de produire un morceau de style aussi délicieux. »

« Malheureusement votre prose si souple, si spirituelle, ne réfute aucun des griefs que j'ai avancés; mais le jeu de mot si drôle que vous avez fait avec mon nom, mes arguments restent entiers. »

« Je vais essayer de répondre à vos vœux: »

« Votre journal a prétendu que l'artificier avait prévenu la municipalité, dans la matinée, par télégramme, qu'il lui serait impossible de tirer le feu d'artifice ce soir. »

« Je ne veux pas mettre en doute cette assertion; mais, si M. de Bar a envoyé ce télégramme, pourquoi était-il, le soir à 5 heures, boulevard de Paris avec une personne et son matériel? »

« On m'assure que c'est lui qui a tiré les feux d'artifices de Tourcoing et de Croix. Comment admettre que ce qui était irréalisable à Roubaix était possible dans ces deux localités voisines. »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Aucune de vos assertions n'est sérieuse, aucun de vos raisonnements ne tient debout. »

« L'administration a voulu escamoter la Fête Nationale, cela ne fait de doute pour personne; moins pour vous amis que pour vos adversaires. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

« Ces craintes étaient au moins prématurées; la résolution de l'administration a dû être prise vers 9 h. et demie du matin, et le ballon n'était annoncé que pour 7 heures. »

« Les Mathieu de la Drôme et les Mathieu Lamsberg de l'administration prévoyaient donc le temps qu'il leur fallait pour se préparer. »

« Vous prétendez que l'administration « maternelle » a voulu empêcher le mariage de M. de Bar et de sa femme, et de leur donner un mariage de raison, mais n'est-ce pas elle qui les oblige, les jours de concert, à se rendre au kiosque, quelque temps qu'il fasse? »

« Vous craignez que M. Giorieux ne risquerait sa vie. »

Il y a eu, à Roubaix, le 14 juillet, des divertissements populaires dont le succès a été rendu à remplir plusieurs colonnes de ce journal.

Le temps détestable de la matinée a fait décider d'en remettre une partie.

La décision était hâtive, peut-être, timorée à coup sûr.

J'ai vu là une question de baromètre et le désir de ne pas gâcher, sans profit et sans plaisir pour personne, l'argent public.

M. Deschamps, plus tragique, y découvre un noir complot contre les institutions existantes. M. Deschamps et son « groupe » ont pensé que cela valait une émeute.

L'idée nous a fort rejoui; elle restera pour nous l'un des faits souvenirs du 14 juillet. Elle nous a même définitivement consacré de la prise de la Bastille.

Mais je renonce à faire admettre par M. Deschamps et par son « groupe » que cette administration, si heureusement indépendante des partis politiques, n'avait, plus que cette année que les années précédentes, de motifs particuliers pour se livrer à un « escamotage » de la fête nationale.

Les partis politiques et les « groupes » rassemblés aux honneurs de la fête, ont, au contraire, le mieux quand le malheur les a frappés.

Or, le « groupe » qui aurait voulu jeter la population sur les pavés parce que la Mairie n'avait pas prévu que, s'il fallait un temps abominable le matin, il pouvait faire très-bien l'après-midi, ce groupe est un groupe essentiellement malheureux.

Tout lui tourne mal et il ne voit autour de lui que pièges et machinations. Il est dans un tel état d'esprit qu'il serait bien difficile de lui faire entendre raison.

Il aime la République d'un amour immédiate et il est convaincu que les autres la détestent d'une haine aussi aveugle: Vous voulez l'étrangler, nous crie-t-il il ne nous croirait pas si nous lui disions que nous la voudrions seulement meilleure. Si l'étrangement doit venir, — ce qui est possible — nous nous figurons que ce sera l'œuvre d'amants trop ardents. Nos amis, — même ceux au « visage pâle d'une colère contenue » — n'y seront pour rien.

Quand les amis du « groupe » étaient au pouvoir, ils ne songeaient qu'à la politique et ils trahissaient les plus possibles leurs adversaires.

Leurs successeurs songent seulement à bien mener les affaires de la ville. Les roubaixiens de tous les partis sont égaux à leurs yeux et ils n'ont pas le temps de combiner des mesquineries pareilles à celle que M. Deschamps leur a prêtée.

Si, à l'Hôtel-de-ville, on avait voulu « étouffer » la fête du 14 juillet, on n'aurait pas voté le crédit. C'était si simple! Toute la fête pouvait se résumer en une revue des pompiers.

« Le groupe » lui-même aurait eu beau « veiller »; il aurait pu donner les formes les plus variées à son « mécontentement ». Cela n'y aurait rien fait.

Si, dans le « groupe », il restait quelque clarté, peut-être se dirait-on qu'on a été fort vite en besogne, en voyant aujourd'hui que, par crainte du mauvais temps, l'administration opportuniste de Tourcoing a supprimé la fête de Roubaix, l'annulation officielle du 14 juillet.

Et si on était absolument convaincu de l'impair qu'on a commis, en lisant ces trois lignes, extraites du procès-verbal de la séance d'hier du Conseil municipal de Paris :

« Le directeur des travaux fait savoir, ensuite, que la fête de Vincennes, empêchée mercredi par le mauvais temps, sera, dans la matinée, généralement à l'annulation municipale de Paris, pas plus qu'à Vincennes, personne n'a songé à organiser une manifestation, une émeute pour protester contre la remise de la fête. »

M. Deschamps, qui a la connaissance des choses d'aujourd'hui, ne saurait considérer le conseil municipal de Paris comme un ramassis de réactionnaires.

Plus j'y pense, plus il me semble qu'un jour viendra où M. Deschamps et le « groupe » se diront, comme nous, qu'il ne faut jamais se fier, ni surtout faire d'émueux à propos de la pluie et du beau temps.

A. R.

Commissions municipales. — Les membres des Ire, 3e et 7e commissions se réuniront à l'Hôtel-de-ville, le mardi 20 juillet, à 5 heures et demie du soir. Ordre du jour :

1. Service des Eaux; réservoir du Pontenoy; exhaussement de la cuve; 2. Rue Labruyère, construction d'un aqueduc central; 3. Boulevard de Cambrai; id. id.; proposition de M. Gillen; 4. Ouverture d'une rue nouvelle; proposition de MM. Louis Derville et fils; 5. Rue Descartes; construction d'un aqueduc; 6. Rue de Barbœux, classement et mise en état de viabilité; 7. Rue des Soies; construction d'un aqueduc; 8. Viabilité; 21. Eglise et prescription et pose d'un paratonnerre; 9. Rue d'Avèghem; construction d'un aqueduc; 10. Rue des Anges; classement et mise en état de viabilité; 11. Rue Parmentier, classement et mise en état de viabilité; avis du conseil sur les résultats de la enquête; 12. Rue Stéphenon, classement et mise en état de viabilité; 13. Rue de la Balance, offre de M. Mathon; 14. Rue de Rome, classement et mise en état de viabilité; 15. Rue de Tournai, offre de cession à la ville; 16. Chemin de la Maquellerie, rectification de l'alignement; 17. Numérotage des rues, marchés à passer avec le sieur Gillot; 18. Construction de deux squares autour St-Martin; 19. Place Chevreul, installation d'un jet d'eau; 20. Rue Saint-Jean, classement et mise en état de viabilité; 21. Eglise et presbytère de Saint-Martin, réparations diverses; 22. Ecole maternelle de la rue Watt, règlement du compte de mitoyenneté; 23. Ecole de filles de la rue du Coq-Français, reconstruction d'un porteur.

Concours d'écriture. — Voici les noms des 300 élus qui ont pris part aux deux séminaires d'écritures organisées le 14 juillet par M. Léopold Loridan, professeur d'écriture, à Roubaix.

Place Chevreul. — 1. Salut d'ensemble sous la direction de M. Léopold Loridan; 2. Le Cercle Union Roubaixienne, sous la présidence de M. Loridan; 3. La Société la Jeunesse Madeleinoise, sous la prési-

— Observons! reprit Jean.

Livadia précocitait la salle des yeux avec ce grand air imposant qui lui était habituel dans le monde lorsqu'elle ne causait pas. Fixé sur elle, le regard de Louis semblait l'observer avec un intérêt mêlé d'une tristesse inquiète, il prenait peu de goût au spectacle s'absorbait dans sa constante préoccupation.

Au bout de quelques instants, la loge qui était en face d'eux, de l'autre côté de la salle, s'ouvrit également et un homme de grande taille y entra seul.

Celui-là n'est certainement pas un Italien, dit Luc.

Mais non, reprit Gabriel; je sais qui il est et je vais encore pouvoir vous renseigner.

Ah çà! mon cher, tu fais donc partie de la police secrète? s'écria Luc en riant. Tu commences à m'inquiéter.

Laisse le donc dire, reprit Jean.

En bien, ce beau jeune homme est un Russe déjà célèbre, le comte Wladimir Warousoff; c'est un révolutionnaire fameux.

Ma foi, il en a l'air.

Attendez ce n'est pas un agitateur vulgaire. Je veux dire que c'est un des principaux chefs du parti nihiliste. Tout est mystérieux en lui; sa vie, ses allures, sa fortune, son but. Il vient d'être expulsé de France, et l'on m'a assuré que la Russie a demandé son extradition au gouvernement italien. En attendant, il mène grand train, s'entoure d'un luxe superbe, dont on ne connaît pas la source et joint de ses grandes et petites entrées dans le palais du comte Louis.

Bah! Est-ce qu'il voudrait aussi révolutionner le ménage de Louis?

Ma foi, on en parle, on le dit grand admirateur de la belle marquise, mais vous savez que je déteste les bavardages et que je m'intéresserai le domaine des suppositions.

Je le comprends, mon cher. Tu es trop sûrement renseigné sur les choses certaines pour répandre les histoires douteuses.

Un long applaudissement par trois fois répété couvrit la voix des jeunes gens. Léonor venait de chanter son *brindisi*, toujours cher aux Italiens, qui aiment à se laisser bercer par ses flots de passion entraînante, et la chanteuse, qui était excellente, se vit en un instant couverte de fleurs et de bravos. De la loge du comte Warousoff partit un immense bouquet de roses rouges si magnifique et si brillant que l'actrice ne put s'empêcher de jeter un regard spécial de ce côté et qu'une partie de la salle en fit autant. Le jeune homme était debout, pâle, impassible, dans une attitude noble et grave, qui faisait valoir la beauté de sa taille et de son visage. Il avait dans les yeux un feu contenu, mais sauvage et violent, qui contrastait avec la rigidité de ses traits.

C'est un homme, dit Gabriel, que je n'admètrai point dans mon intimité.

Toute la fin de l'acte fut relativement silencieuse, comme il arrive après un grand élan et à peine le finale était-il terminé que chacun sortit pour aller saluer ses amis.

Les trois jeunes gens se dirigèrent vers la loge du comte Louis, Louis poussa, en les voyant, un cri de joie et leur tendit chaleureusement ses deux bonnes mains; la jeune marquise les accueillit de

dence de M. P. Vanloo; 4. La Société la Gloire, de Maroë-en-Barou; 5. La présidence de M. Castry; 6. La Société Saint-Georges, de Roubaix; 7. La Société le Drapeau, de Lille.

Les médailles et diplômes ont été décernés à 9 h. du soir au siège de la Société « Union Roubaixienne », chez M. Gustave Lecicq.

Cette société a reçu deux médailles et deux diplômes.

Le marchand de lait battu, auteur du malheureux accident de la rue de Lannoy, a été remis en liberté samedi après-midi, presque aussitôt après son arrivée à Lille.

Nous avions qualifié d'anarchiste Henri De-noir, le jeune homme arrêté mercredi pendant le concours de chant qui a eu lieu à la salle Dominique, M. Charles Lecerol, beau-père de Henri De-noir, nous écrit qu'il ne mérite nullement le qualificatif d'anarchiste et qu'au contraire, il considère cette appellation comme une insulte. Nous lui donnons bien volontiers acte de sa déclaration et le félicitons de répudier aussi hautement les doctrines révolutionnaires.

Fiers. — Un colporteur, profitant de l'absence de la veuve Loux, qui habite le pavé de l'Épinoxy, s'est introduit samedi matin chez elle et en est sorti muni d'un paquet d'habillements. Tout allait bien jusqu'à là, mais, remarquant que des voisins avaient conçu des soupçons, il prit le galop et alla se cacher dans un champ de blé voisin où il était bientôt découvert par Croix, M. Léon Algot, celui-ci le garrotta et le remit aux gardes champêtres de Croix et de Fiers qui se chargèrent de le conduire au poste de Roubaix.

Le colporteur avait un complice qui a pu s'échapper à temps.

L'été, voilà l'ennemi de bien des personnes qui souffrent dans l'été des chaleurs, mais elles ne font supporter les fatigues et les dangers, il me restait une trentaine de pilules, que j'offris à un voisin qui souffrait d'une gastrite, elles lui ont fait beaucoup de bien. L'autorité M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, a publié ma lettre. Pierre Pignot, Législation de la signature par M. le Maire.

TOURCOING

Institution libre du Sacré-Cœur. — La distribution solennelle des prix aux élèves de cet établissement, aura lieu le mardi 3 août.

Mgr l'Archevêque arrivera à Tourcoing, lundi soir. Il descendra chez M. l'abbé Pnoert, aumônier du monastère de Notre-Dame des Anges.

Nous apprenons que Mlle Emma Rembauville, fille de M. le commissaire central, vient de passer avec succès les examens du brevet supérieur.

Tramways de Lille-Tourcoing. — Les plans du tracé de la ligne de tramways de Lille à Tourcoing sont déposés à la mairie de Maroë-en-Barou pour une enquête de commodo et incommodo qui sera close le 29 juillet.

Dernier échec des incendies. — On a commencé vendredi la démolition de la façade de la filature Lenoir qui donne sur la rue Ste-Ursule. C'est M. Chalançonnet, maître-remouvier, qui en a accepté l'entreprise. L'un des sous-ouvriers perché sur des murs brûlants manœuvrait l'épave avec une adresse qui faisait trembler les spectateurs.

Un péageur Lorthois le débâtellement se poursuit toujours. Il a fallu établir un engin pour retirer du sous-sol de l'établissement les balles de laines qui y étaient amoncées. Pour donner une idée de la quantité énorme d'eau qui fut versée sur les décombres il suffit de dire que plus de 900 balles cerolées de Bnyennes-Ayres avaient doublé d'ipoints; nous en avons vu qui atteignaient 900 kilos.

Croix-Rouge. — Dans une rixe survenue le 14 juillet, le sieur Spérouck, bobineur, a reçu de Henri Noppe, maçon, deux coups qui l'ont défiguré. Mais comme l'instruction a démontré que le battu avait été le provocateur, Noppe, arrêté provisoirement, a été mis en liberté.

LILLE

Brevet supérieur. — Les examens de vendredi ont donné les résultats suivants :

On obtint le brevet supérieur : M. Félix Broyne, Borrossow, Brand, Bulteau, Dallex, Faucon, Fiévet, Flamant, François, Jonquet, Lacroix, Liéhard, Roussel, Pruvost, Querrier, Rimbeaull, Richard, Roussel, Tété, Thédred, Rimbave, Versteun.

On obtint le brevet supérieur : M. Félix Broyne, Blanchard, Bonnière, Bouvy, Buiréts, Cochez, Crestin, Dambiez, Dassommeville, Dubois, Dubart, Dupont, Fontaine Marie, Fontaine Joséphine, Fournat, Fournat, Fréchal, Giamain, Hilar, Larue, Leclère, Leno, Lesaffre, Levert, Ricourt, Sijantins, Simart, Valin.

La libre-pensée et le socialisme. — Les feuilles libérales belges annoncent que la Fédération internationale des Sociétés de libre-pensée, représentée par un conseil général, siègeant à

Bruxelles, a décidé qu'un Congrès universel, qui doit se réunir cette année à Lille, aura lieu aux dates du 19, 20, 21 et 22 septembre prochain.

Les séances du Congrès se tiendront dans le local de la Loge La Fidélité, de Lille. Les membres de cette Loge, ainsi que la Société de Libre-Pensée, de Lille, ont offert leur concours au conseil général pour l'organisation matérielle du Congrès.

Voici les questions qui seront mises en discussion :

I. L'enseignement laïque. — Cet enseignement doit-il être donné dans le sens d'indifférence aux dogmes religieux, ou doit-il être nettement hostile à ses croyances religieuses? — Examen des doctrines philosophiques : spiritualisme, matérialisme, positivisme.

II. Peut-on séparer la question de libre-pensée de la question sociale.

III. Du rôle social de la libre-pensée dans le passé, dans le présent et dans l'avenir.

IV. De l'influence de l'hypnotisme sur la responsabilité morale.

V. Laïcisation de la sépulture. — Crémation.

Le congrès de la libre-pensée, en se réunissant dans un temple maçonnique, prouvera une fois de plus que la libre-pensée et la franc-maçonnerie se confondent. Il résulta contre Dieu, contre la religion, contre la Loi et contre la Propriété, selon les enseignements de la franc-maçonnerie, voilà leur doctrine commune. Les points du programme que le congrès va traiter démontrent d'autre part que l'antichristianisme et la libre-pensée ne font qu'un.